

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
18	14	3	17

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt du mois d'octobre, à 19h45,

le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Date de la convocation : **14 octobre 2022**

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Pascale LARRAN, Christophe MEURENAND, Aurélien SICARD, Jérémie RYNOIS, Agathe DORMANT, Maxime SABRAN.

Membres absents ou excusés : Christian BOUILLET (pouvoir à Thierry DUPUIS), Jocelyne JANOVICZ, Emmanuel BRION (pouvoir à Aurélien SICARD), Sandrine BALLANDRIN (pouvoir à Catherine THOINON).

Secrétaire de séance : Myriam FANGET.

N° de l'acte : **DEL.2022.10.20.02**

OBJET : Subventions 2022 aux associations.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter les subventions suivantes :

- . Sou des écoles : 300 €
- . Ensemble Harmonique : 150 €
- . De Mains à Mains : 100 €
- . Amicale des sapeurs-pompiers : 554 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DÉCIDE de voter les subventions proposées par Monsieur le Maire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Thierry DUPUIS

